



Le Bulletin

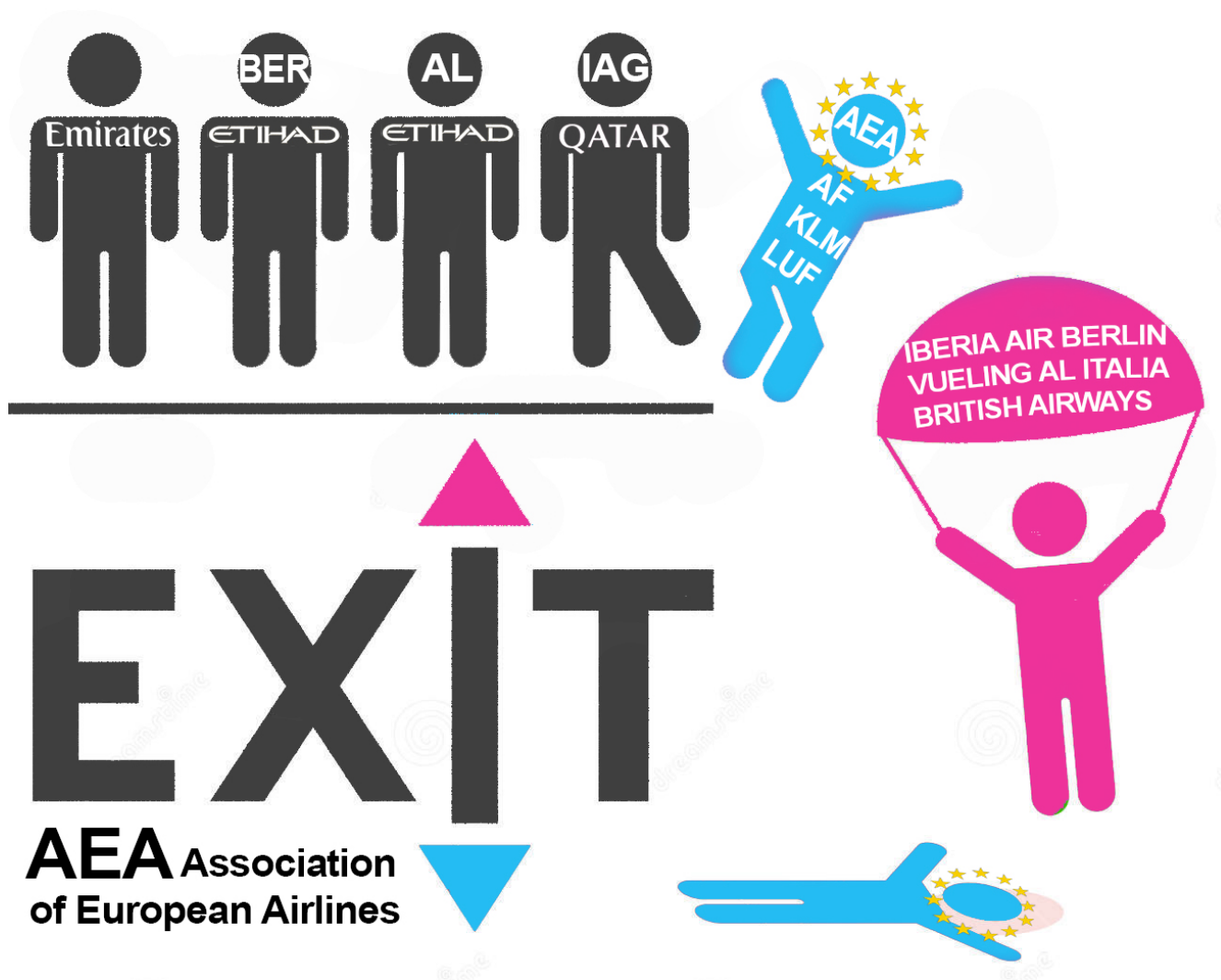
Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial

A TOUS PNC

AVRIL 2015 BS 15.04.022

L'AEA SUBIT LES ALEAS ...

... ET L'APPETIT DES COMPAGNIES DU GOLFE



En moins d'un mois l'Association des compagnies aériennes européennes (Association of European Airlines dite AEA) vient de subir les départs du Groupe IAG comprenant British Airways, Iberia et Vueling, puis d'Air Berlin, seconde Compagnie allemande et septième européenne. Alitalia vient d'indiquer qu'elle réfléchissait à quitter à son tour l'AEA, et les récentes déclarations de son Directeur laissent entendre que c'est pour bientôt.

Les motifs de ces départs tiennent dans l'attitude à adopter vis-à-vis des trois principales Compagnies du Golfe, Emirates Airline, Etihad Airways et Qatar Airways. Alors que les Groupes Lufthansa et Air France-KLM ont demandé ensemble dès juin 2014 à la Commission européenne d'intervenir pour établir des « *règles du jeu équitables* » face aux Compagnies du Golfe accusées de « *concurrence déloyale* » du fait des larges subventions publiques dont elles bénéficient, les Compagnies prônent le libéralisme : « *la libéralisation internationale de notre industrie est fondamentale pour notre croissance future et nous ne sommes pas désireux de faire des compromis* » (Willie WALSH, Directeur du Groupe IAG, « *nous ne voyons aucun avenir dans une politique protectionniste pour l'aviation* » (Stefan PICHLER, Directeur exécutif d'Airberlin).

On notera qu'au-delà des querelles économique-idéologiques, IAG a vu Qatar Airways entrer cette année dans son capital à hauteur de 15%, qu'Etihad Airways détient depuis 2011 29% de celui d'Airberlin et qu'Alitalia a été rachetée, toujours par Etihad, à hauteur de 49%... Les actionnaires ont sans doute voulu faire valoir leurs intérêts. Ajoutons qu'IAG a pour partenaire dans l'Alliance Oneworld Qatar Airways et que Londres s'est toujours montrée généreuse dans les droits de trafic accordés aux Compagnies du Golfe.

Au-delà des bisbilles syndicales affectant pour une fois les employeurs (British Airways serait susceptible d'intégrer l'association regroupant .. easyJet et Ryan Air !), l'affaiblissement de l'AEA ne constitue pas une bonne nouvelle et témoigne de l'incapacité des Compagnies européennes à faire front commun pour endiguer l'afflux des Compagnies du Golfe, aux moyens financiers gigantesques. Rappelons que début mars 2015, les trois majors américaines American, Delta et United ont rendu publique une enquête révélant que les trois majors du Golfe précitées avaient bénéficié de 2004 à 2013 de ... 42 milliards de \$ de subventions de leurs Etats respectifs, le PDG de Delta demandant à Washington de prévoir des consultations sur les accords de ciel ouvert signés avec les Emirats Arabes Unis et le Qatar, dans le sens d'une limitation des fréquences sur les liaisons déjà acceptés et d'interdire l'ouverture de nouvelles liaisons. Rappelons enfin, pour ce qui concerne la France, qu'une des mesures préconisées par le Rapport Le Roux sur la compétitivité du transport aérien constituait dans le maintien du moratoire actuel sur l'ouverture de nouveaux droits de trafic aux Compagnies du Golfe. Mais nos dirigeants auront-ils la capacité et surtout la volonté politique d'appliquer cette mesure ?

Face à un tel rouleau compresseur, les autres transporteurs n'ont qu'un moyen pour lui barrer la route : Que les États, comme l'a fait le Canada, cessent d'accorder aux compagnies du Golfe, tant qu'elles ne respecteront pas les règles d'une concurrence équitable, de nouvelles autorisations de vols. Une prise de conscience semble naître chez certains de nos dirigeants, à Air France, au niveau de l'état et au niveau Européen. De nombreux syndicats le martèlent depuis des années au nom de la protection des emplois en France. En vain jusqu'à présent.

Syndiquez-vous utile ! Suivez-nous : SNPNC AF



**Adhère
9 € / mois**

Nom :

Grade / secteur :

Prénom :

@ :

Adresse :